Image not found or type unknown

Information sur une succession

Par **22pirouettes**, le **07/08/2015** à **20:30**

Bonjour
mon père est décédé le mois dernier,il avait fait un testament chez un notaire.
Le notaire à ouvert et lu le testament en présence des héritiers.Mon père donnait une maison avec un locataire dedans à mon frère et un appartement meublé.
A moi et ma sœur 3 logements vide en indivision.Le reste de la succession des terrains et comptes en banque n'ait pas encore évalué pour le partage.donc la succession n'est pas encore terminée.
Mon frère à déjà loué le meublé à une étudiante et il perçoit la location de la maison.
Moi et ma sœur n'avons même pas les clés de ce que nous héritons.
Ma question est mon frère a t-il le droit de Louer et de percevoir le loyer de la maison alors que l'inventaire des biens n'est pas encore fait par le notaire.
Merci pour vos réponses
Bonne soirée

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés